



Cette semaine a vu le dénouement de notre litige avec Joann Sfar.

Le 25 mai dernier, nous avons indiqué, par voie de communiqué, vouloir poursuivre en diffamation M. Joann Sfar pour des propos, tenus sur France-Inter le 23 mai, qui portaient atteinte à notre institution, à l'intégrité de ses membres et de ses salariés.

M. Sfar a souhaité revenir sur ses déclarations. Il explique aujourd'hui « qu'il n'a jamais eu l'intention de mettre en cause ni la probité, ni la gestion de la SGDL, ni en aucune manière laisser entendre que des actes constitutifs de détournement ou de rétention d'argent public auraient été commis par cette association ». Il reconnaît que ses paroles « ont pu, par leur formulation, heurter les représentants, les salariés et les auteurs membres de la SGDL et porter, fût-ce involontairement, atteinte à la réputation de cette institution »*.

Ces déclarations sont importantes. Elles proposent une lecture plus exacte des faits, libérée des passions partisans. Au-delà de ce qui nous oppose à Joann Sfar, président d'honneur de la Ligue des auteurs professionnels, elles prennent acte de la probité de notre association, de la réalité de nos actions et de nos engagements en faveur des auteurs, tout particulièrement dans le contexte de crise où nous vivons depuis quelques mois.

Aussi avons-nous décidé de renoncer à nos poursuites, par souci d'apaisement mais aussi avec l'espoir de voir enfin toutes les organisations d'auteurs, quelles que soient leurs positions et leurs convictions, travailler dans un seul sens : la défense de nos métiers.

**Christophe Hardy, Président de la SGDL,
et les membres du Comité**

**Publications de Joann Sfar sur [Facebook](#), sur [Twitter](#)*